

Foire-atelier de l'innovation paysanne

Protocole d'accord Inter-Réseaux ADEPRINA / MOORIBEN

Annexe 2

Termes de référence du consultant chargé de la capitalisation

1. Innovations sélectionnées

Dans le cadre de la préparation de la Foire à l'innovation paysanne, le Conseil pour l'action et la solidarité paysanne au Niger (CASPANI) a sélectionné les innovations suivantes présentées par des organisations membres :

ANPIP (Association nigérienne pour l'irrigation privée) a présenté 2 innovations :

- L'adaptation et la transformation d'une pompe importée du Bangladesh : des modifications et innovations techniques (sur le siphon en particulier) associées à la formation d'artisans nationaux fabriquant les pièces ont permis de disposer d'un modèle adapté aux utilisateurs et dont le prix est inférieur de plus de 50 % par rapport au modèle original.
- Une nouvelle technique d'exhaure mécanique dont le brevet vient d'être déposé.

AREN (Association régionale des éleveurs nigériens) a présenté deux innovations :

- La création d'une filière « fromage » organisée par des groupements féminins de la région de Toukounous : soutenues par un programme de la coopération suisse (PASEL) , les femmes fabriquant du fromage traditionnel ont été formées pour maîtriser les techniques permettant d'améliorer les aspects sanitaires, et leurs fromages sont aujourd'hui vendus sur Niamey.
- La mise en place d'une convention entre des organisations nigérianes et nigériennes pour permettre aux éleveurs nationaux la vente programmée de leurs animaux à deux organisations « sœurs » du pays voisins.

FUCOPRIZ (Fédération des unions de coopératives de producteurs rizicoles) a présentée deux innovations :

- Une méthode de battage du riz utilisant de simples fûts sur lesquels des ouvriers agricoles frappent les pailles chargées de grains. Les avantages sont nombreux par rapport aux méthodes traditionnelles.
- Un système de commercialisation du riz paddy issu des périmètres aménagés qui permet aux coopératives de vendre une partie de leur production à l'Office des produits vivriers du Niger qui le stockera comme d'autres céréales pour assurer la sécurité alimentaire du pays (vente à prix réduits, dons en cas de déficit)

FCMN – Niya (Fédération des coopératives maraîchères du Niger) a présenté une innovation :

- Une méthode de fabrication d'un composte amélioré composé de Jacinthe d'eau et de phosphate naturel nigérien (Tahoua). Cette innovation permet d'utiliser une « mauvaise herbe » et un engrais issu du sol nigérien. Un

chercheur nigérien, une ONG nationale, la coopération canadienne et la volonté de la FCMN d'utiliser des intrants « bio » ont permis de diffuser largement cette innovation (en particulier à travers les « journées du maraîchage » organisées chaque année par la fédération).

MOORIBEN (Fédération des unions de groupements paysans du Niger) a présenté une innovation

- Les boutiques d'intrants sont des infrastructures installées aux sièges des unions : elles permettent aux groupements de pouvoir disposer d'engrais et de produits phytosanitaires de qualité au moment où ils en ont besoin, avec la possibilité d'acheter de petites quantités et de se faire conseiller (gérant, brigade sanitaire). L'approvisionnement, la certification et la vente des engrais sont entièrement gérés par la fédération et ses unions. D'autres produits et services bénéficient de ce réseau de boutiques pour leur diffusion, leur distribution. La FAO est un des acteurs majeurs ayant favorisé l'émergence des boutiques d'intrants à travers son programme de « Promotion de l'utilisation des intrants agricoles par les organisations de producteurs ».

Trois innovations ont été sélectionnées pour faire l'objet d'un traitement particulier : AREN et la filière fromage, FCMN pour le composte amélioré et Mooriben pour les boutiques d'intrants. Chacune des innovations fera l'objet d'une capitalisation approfondie, d'une préparation des porteurs de l'innovation participant à la Foire et de supports permettant de renforcer leurs présentations (une affiche par innovation, une vidéo de 13 minutes pour au moins deux d'entre elles)

Les autres innovations présentées par ANPIP et FUCOPRIZ feront l'objet d'une simple capitalisation (un rapport par organisation) qui seront promus par les participants nigériens qui se rendront à la Foire Atelier.

2. Travaux de capitalisation

2.1 Capitalisations approfondies

Les innovations d'AREN (fromage), de FCMN (Composte) et de Mooriben (Boutique d'intrants) doivent faire l'objet d'une capitalisation approfondie (un document d'une quinzaine de pages par innovation) dont l'objectif est de permettre aux porteurs de l'innovation et à leur organisation de participer activement à la Foire et aux ateliers.

Ce document devra premièrement décrire le fonctionnement actuel de l'innovation (le contexte, les activités, les produits et les services) en privilégiant une entrée par les acteurs principaux : les paysans, artisans, responsables locaux et leurs organisations qui sont à l'origine de l'expérience, qui s'y impliquent à travers une ou plusieurs activités en tant qu'animateur et/ou bénéficiaire « actif »

Le document devra aussi décrire les approches et méthodes des principaux acteurs qui accompagnent (ou ont accompagné) l'expérience (chercheurs, techniciens, experts, ONG, structure de projets, agence de coopération). L'objectif est de présenter brièvement le rôle de quelques acteurs – ou événements clés - favorisant

(ou ayant favorisé) l'émergence, le renforcement, la promotion, la valorisation de l'innovation.

La rédaction du document devra s'appuyer sur les activités suivantes :

- Exploitation des principaux documents existants sur les expériences (articles, rapports, photos, dessins... issus des acteurs et des « accompagnateurs ») permettant de disposer d'une bibliographie sommaire sur l'expérience à capitaliser (les acteurs et les « accompagnateurs » de l'innovation, le contexte, les activités)
- Rencontre d'un échantillon d'acteurs sur le terrain pour recueillir leurs témoignages sur l'historique et le fonctionnement de l'expérience. Ces rencontres devront permettre de sélectionner quatre personnes par innovation qui participeront à l'atelier de préparation. Seulement deux de ces quatre personnes seront désignées pour participer à la foire atelier.

2.2 Capitalisations simples

Les innovations présentées par ANPIP et FUCOPRIZ feront l'objet d'un document d'une quinzaine de pages par organisation présentant pour chacune les deux innovations qu'elles ont proposées. Les investigations se limiteront à l'exploitation des documents existants et à des interviews de responsables nationaux de ces organisations à Niamey. Les documents seront lus et commentés par les organisations. Le consultant tiendra compte des remarques et commentaires effectués à cette occasion pour produire les versions finales.

2.3 Participation aux ateliers de préparation

Le consultant participera aux 3 demi journées d'atelier durant lesquelles les 3 documents de capitalisation approfondies seront présentés aux porteurs des innovations. En fonction des conclusions issues des ateliers, des modifications pourront être demandées au consultant afin de produire les versions finales des documents.

3. Conditions d'exécution des travaux

- Les versions provisoires des 5 documents (capitalisations approfondies et capitalisation simples) devront être remis au commanditaire avant le 31 décembre 2003.
- Le consultant devra être présent sur Niamey pour participer aux trois demi journées d'atelier qui se dérouleront entre le mardi 13 et le vendredi 16 janvier 2003.
- Les versions définitives des 5 documents de capitalisation devront être remis au commanditaire au plus tard le 31 janvier 2003.

4. Honoraires et frais de fonctionnement du consultant

- **Phase d'étude** (recherche de documents, exploitation et bibliographie) ; une journée pour chacune des 5 capitalisations soit 5 jours de prestations.

- **Phase de terrain** (déplacement sur les terrains des innovations) ; une journée dans la région de Niamey pour FCMN (Composte) et 6 jours en province pour Mooriben (Boutiques d'intrants) et AREN (Fromage), soit 7 jours de prestations, incluant 7 jours de perdiem, sachant que les frais de transports sont pris en charge par Mooriben (voiture, chauffeur et carburant).
- **Phase de rédaction** : une journée pour chacun des 5 documents de capitalisation, soit 5 jours de prestations.
- **Phase de restitution et de finalisation** (ateliers et rédaction des versions finales) ; un jour et demi de participation aux ateliers et un jour et demi de finalisation, soit 3 jours de prestations.

Au total le consultant recevra pour ces travaux :

- > Honoraires 20 jours * 50 000 FCFA = 1.000.000 FCFA
- > Perdiem 07 jours * 20 000 FCFA = 140.000 FCFA

Soit un total de 1.140.000 FCFA (un million cent quarante mille francs CFA)